

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de Lasne

Titre de l'action:

Lutte contre le ruissellement et les coulées de boue – Vallon de la Marache

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

-

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Mise en place de solutions concertées (MAE, méthode de culture, etc.) et réalisation de bassins d'orage pour éviter les inondations et coulées de boue régulière à la Marache, source du Smohain

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Agriculture - MAE

Prélèvements, crues et étiage des cours d'eau - Inondations

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Réunions régulières avec les agriculteurs, riverains et Communes concernées – mise en place d'un comité de concertation

Etude agronomique des bassins versants en amont de la Marache

Etude hydrologique des bassins versants et dimensionnement des retenues

Convention de travail (collaboration entre les communes de Waterloo et Lasne)

Etude du projet d'exécution par un bureau d'études

Projet d'exécution – approbation du projet de travaux au Conseil communal

Servitude de passage pour les travaux et l'entretien des ouvrages

Certificat de patrimoine (site classé du champ de bataille de Waterloo)

Exécution des travaux – réalisation des digues de retenue

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Les agriculteurs et propriétaires (réalisations de digues de retenues sur leur bien)

La commune de Waterloo

Les experts en matière d'érosion et experts MAE

Le SPW – DGA - Département de la Ruralité et des Cours d'Eau - Direction du Développement Rural

Besoins financiers (budget de l'action) :

Etude hydrologique et pré-dimensionnement des digues de retenue : **9994.60 €**

Etude du dossier d'exécution : 3200 – 1600 – 21685 soit **26485€**

Dossier d'exécution : **350 000 €** travaux de réalisation sans expropriation ni aménagement des chemins d'accès

Engagements de financement:

Les communes de Lasne et Waterloo

Le SPW dans le cadre de l'AGW 18/01/2007 relatif à l'octroi de subventions pour l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement.

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2007-2011 - Comité de concertation

2006-2008 – Etude hydrologique et dimensionnement des retenues

2007-2009 – Etude agronomique

2009 – Convention de travail

2009-2010 – Etude du projet d'exécution

2010-2011 – servitudes de passage pour les travaux et entretien d'ouvrages

2010-2011 – certificat de patrimoine

2011-2012 – Exécution des travaux

Degré d'urgence de l'action:

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de Lasne

Titre de l'action:

Lutte contre les inondations – Bassin du Coulant d'eau - Mazerine

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

-

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Mise en place de solutions concertées (MAE, méthode de culture, etc.) et réalisation de retenues d'eau pour éviter les inondations sur la bassin du coulant d'eau

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Agriculture - MAE

Prélèvements, crues et étiage des cours d'eau - Inondations

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Etude agronomique des bassins versants – cellule GISER

Etude hydrologique des bassins versants et dimensionnement des retenues

Convention de travail (collaboration entre les communes de La Hulpe et Lasne)

Etude du projet d'exécution par un bureau d'études

Approbation du projet de travaux au Conseil communal

Servitude de passage pour les travaux et l'entretien des ouvrages

Exécution des travaux – réalisation des digues de retenue

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Les agriculteurs et propriétaires (réalisations de digues de retenue sur leur bien)

La commune de La Hulpe

La cellule GISER et experts MAE

Le SPW – DGA - Département de la Ruralité et des Cours d'Eau - Direction du Développement Rural

Besoins financiers (budget de l'action) Estimation:

Etude hydrologique et étude du dossier d'exécution : **30 000€**

Dossier d'exécution : le montant est estimé lors de l'étude du dossier d'exécution

Engagements de financement:

Les communes de Lasne et La Hulpe (financement 2/3 et 1/3)

Le SPW dans le cadre de l'AGW 18/01/2007 relatif à l'octroi de subventions pour l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement.

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010 – Etude agronomique – cellule GISER

2010-2011 – Etude hydrologique et dimensionnement des retenues

2010 – Convention de travail

2011 – Etude du projet d'exécution

2011 – servitudes de passage pour les travaux et entretien d'ouvrages

2011-2012 – Exécution des travaux

Degré d'urgence de l'action:

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de Lasne

Titre de l'action:

Entretien : dégagement, recépage et nettoyage des berges du cours d'eau - léger curage

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Entretien du cours d'eau

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Hydromorphologie – gestion et entretien du cours d'eau

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Intervention annuelle sur l'un ou l'autre tronçon du cours d'eau afin de dégager les berges

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Gestionnaire du cours d'eau – cantonniers de rivière

Besoins financiers (budget de l'action) :

?

Engagements de financement:

Commune - Province

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

Annuellement 1 à 2 tronçons

Degré d'urgence de l'action:

En fonction des entraves observées

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Les travaux prioritaires auront lieu sur les tronçons les plus entravés

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de Lasne

Titre de l'action:

Suppression des dépôts de déchets sur les berges et dans le lit des cours d'eau

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

liste en annexe

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Propreté des rivières

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Collectivité des ménages – pesticides non agricoles et déchets toxiques

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action:

Repérage des dépôts
Recherche des contrevenants
Courrier de demande d'évacuation
Suivi et infraction environnementale le cas échéant

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Agent constatateur (police)
Agent sanctionnateur (RW)

Besoins financiers (budget de l'action) :

-

Engagements de financement:

-

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2011 recherche des contrevenants
2011 courrier et suivi, le cas échéant infraction

Degré d'urgence de l'action:

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de Lasne

Titre de l'action:

Suppression des rejets d'égouts dans les cours d'eau

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Liste en annexe

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Propreté des rivières

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Assainissement des eaux usées – Assainissement collectif et autonome

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Repérage des rejets

Recherche des contrevenants

Courrier de demande de raccordement ou de placement d'une STEP individuelle

Suivi et infraction environnementale le cas échéant

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre ou autre):

Agent constatateur (police)

Agent sanctionnateur (RW)

Besoins financiers (budget de l'action) :

-

Engagements de financement:

-

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2011 recherche des contrevenants

2011 courriers et suivi, le cas échéant infractions

Degré d'urgence de l'action:

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):